

Le portail ouvre la voie de la modernisation

Grâce à la mise en place, avec l'aide d'Atos, d'un portail dédié s'appuyant sur des outils open source, la CNAF apporte à ses partenaires des services en ligne à la pointe des usages digitaux tout en capitalisant sur son riche patrimoine applicatif. Et démontre une fois encore sa capacité à moderniser ses systèmes d'information.



« Atos a été à notre écoute et a su se montrer force de proposition pour nous apporter la solution qui convenait le mieux à nos besoins. »

Christophe Millot

Responsable du projet Portail partenaire, DSI CNAF

Le contexte

Faire face à des exigences grandissantes

Gestionnaire de la branche Famille de la Sécurité sociale, la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF) concentre des attentes de plus en plus fortes tant de la part des décideurs politiques, qui souhaitent voir leurs mesures mises en œuvre rapidement, que des citoyens, qui ont pris goût à la commodité des services en ligne. Depuis plusieurs années, la CNAF s'est donc engagée dans une importante transformation digitale qui est aussi un levier d'efficience pour l'ensemble des caisses, des agences et de ses nombreux partenaires.

Le challenge

Hétérogénéité et taille du SI

Au cœur de la politique familiale et sociale, la CNAF est en effet amenée à collaborer avec un grand nombre d'acteurs de tous horizons et de toutes tailles : collectivités, institutions, bailleurs, travailleurs sociaux... À la diversité des besoins de chacun répond une multitude de systèmes développés au fil du temps qui, en dépit des efforts de consolidation et de rationalisation déjà accomplis, présente une grande hétérogénéité en termes de technologies et d'interfaces. Pour fluidifier la collaboration et faciliter la mise en œuvre de nouvelles fonctionnalités, la CNAF souhaitait proposer à ses partenaires un environnement unifié, modernisé et sécurisé. Afin de capitaliser sur le patrimoine existant, qu'il n'était pas question de redévelopper étant donné sa taille et sa complexité, l'option retenue a été de proposer les applications via un portail multicanal dédié, « Mon compte partenaire », accessible depuis le site caf.fr.

La solution

Le pari de l'open source et des microservices

Pour le réaliser, la CNAF a suivi la suggestion de son partenaire Atos de s'appuyer sur le portail d'entreprise open source Liferay qui répondait à plusieurs critères déterminants du projet : pérennité, évolutivité, gestion des rôles et des habilitations permettant une identification unique, capacité à se conformer aux exigences du Référentiel général de sécurité (RGS)...

Liferay a été associé à la mise en place d'une architecture de microservices avec AngularJS, qui permet notamment de dissocier la couche d'interfaçage du code métier. Ce dernier, encapsulé, est donc préservé mais peut désormais bénéficier des modes d'interaction les plus récents. Sans perdre la logique à laquelle ils sont habitués, les utilisateurs partenaires de la CNAF peuvent ainsi bénéficier de la mobilité, du responsive design, du tactile et d'une harmonisation graphique et ergonomique bienvenue.

Cette approche permet en outre d'aborder les projets en mode agile et d'accélérer les développements, ce qui encouragera la mise en œuvre de nouveaux services digitaux, tandis que la granularité fine des microservices facilitera leur maintenance et leur réutilisation au sein d'une organisation informatique très décentralisée. Enfin, la scalabilité de l'ensemble permettra de répondre aux pics de charge, notamment lors de certaines campagnes annuelles.

Les résultats

Un accueil très favorable

Lancé courant 2016, Mon compte partenaire va peu à peu voir son bouquet de services s'enrichir au fil de la modernisation des applications. En proposant une vue claire et synthétique d'informations jusque-là disséminées, le premier d'entre eux, la consultation des dossiers allocataires, rencontre déjà un accueil très favorable de la part des utilisateurs. Bien remplie, la feuille de route prévoit la bascule d'une vingtaine de services d'ici 2020. Et déjà les capacités du portail dessinent d'autres perspectives, comme la gestion de contenus personnalisés, dans le but d'offrir aux partenaires de la CNAF les outils pour remplir au mieux leur mission auprès des allocataires et de leurs familles.

À propos de la CNAF

Créée en 1945, la branche Famille est l'une des quatre composantes du régime général de la Sécurité sociale. L'un des principaux acteurs de la politique familiale française, elle a deux missions prioritaires : aider les familles dans leur vie quotidienne et développer la solidarité envers les plus vulnérables, dont les personnes handicapées. Elle s'appuie pour cela sur deux leviers : le versement de prestations financières aux familles (prestations familiales et sociales, aides au logement et minima sociaux), et l'accompagnement des familles et la mise en place ou le cofinancement de services et d'équipements collectifs à leur intention (crèches). Son objectif est de proposer une offre globale de services, au plus près des habitants, en luttant contre les inégalités territoriales et sociales. En 2015, la branche Famille, ce sont 11,8 millions d'allocataires, 31,1 millions de personnes couvertes, 86,2 milliards d'euros de prestations versées et un réseau de 103 caisses.